ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Face to face

MODE DE PARTICIPATION
DS Avocats
Paris - 75016
6 Rue Duret

DATE
jeudi 5 octobre 2017

LIEU
6 Rue Duret
Paris 75016

PARTICIPATION
€210

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Workshop

Contrôle sur place des établissements de crédit : les évolutions dans le cadre du MSU

Depuis la mise en place du Mécanisme de Surveillance Unique (MSU) en novembre 2014, la surveillance permanente des organismes du secteur bancaire en France fait l'objet d'une répartition des responsabilités : tandis que la BCE assure avec l'aide de l'ACPR la surveillance directe des établissements bancaires reconnus comme « importants », l'ACPR exerce la responsabilité de la surveillance directe des banques d'importance moindre.

L'ACPR conduit ainsi, en support de la BCE ou directement, la surveillance des établissements, au travers du contrôle permanent et du contrôle sur place. Ce dernier permet d'assurer au moyen d'enquêtes approfondies, thématiques ou générales, la vérification de la situation financière, des principaux indicateurs prudentiels et des dispositifs de contrôle interne.

Le cadre d'exercice du contrôle sur place s'est trouvé fortement modifié par le MSU, et le déroulement d'une mission a significativement évolué. Les établissements ont, de leur côté, dû s'adapter au nouveau contexte et aux nouvelles pratiques. Des évolutions sont en fait encore à prévoir.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux acteurs concernés de bien appréhender les évolutions récentes pour s'y adapter, en bénéficiant d'indications complètes de l'ACPR et d'un retour d'expérience d'un établissement important.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'organisation de la surveillance bancaire dans le cadre du MSU
- Comprendre les évolutions du contrôle sur place intervenues et encore à venir
- Bénéficier du retour d'expérience d'un groupe bancaire

ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

PROGRAMME

8 h 15 **Accueil Café**

8 h 30 **Introduction**

8 h 45 **La conduite du contrôle sur place de l'ACPR : quelles évolutions avec le MSU ?**
Intervenants: Jérôme SCHMIDT

- Le cadre MSU des contrôles
- Les règles générales de déroulement d'un contrôle sur place
- Les évolutions et similitudes des contrôles sur place MSU par rapport aux contrôles sur place ACPR
- Les évolutions intervenues dans le contrôle sur place MSU depuis son lancement, et les évolutions encore à venir

9 h 30 **Un retour d'expérience d'un groupe bancaire : comment s'adapter aux évolutions ?**
Intervenants: Erwan BONNET / Florian MARSAUD

- L'adaptation d'un groupe bancaire « important » au cadre MSU des contrôles
- Le dispositif opérationnel à mettre en œuvre et les règles de conduite à adopter par l'établissement faisant l'objet d'un contrôle sur place

10 h 00 **Questions / Réponses**

10 h 30 **Fin des échanges**